

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1^{er} juin.)

Départs de Saumur pour Nantes.			Départs de Saumur pour Paris.		
6 heures 49 minut. soir,	Omnibus.		9 heures 50 minut. matin,	Express.	
4 — 32 — —	Express.		11 — 51 — —	Omnibus.	
4 — 1 — matin,	Express-Poste.		6 — 6 — soir,	Omnibus.	
10 — 28 — —	Omnibus.		9 — 23 — —	Direct-Poste.	
Départ de Saumur pour Angers.			Départ de Saumur pour Tours.		
8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.		7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.	

PRIX DES ABONNEMENTS.
Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50
L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Constantinople, 15 juin.

Il paraît, d'après les dernières dépêche de Jassy, que les remontrances sévères de la Porte ont produit quelque effet sur le prince Vogoridès, et qu'il avait promis de se conformer aux nouvelles instructions qui lui ont été transmises à la suite de la conférence du 30 mai; il faudrait pour cela qu'il renoncât au régime de terreur organisé contre la libre manifestation de la volonté nationale, et conséquemment contre l'esprit et la lettre du traité de Paris, mais on a si peu de confiance dans la sincérité de M. Vogoridès (que l'on sait plus que jamais soumis aux mêmes influences étrangères), que l'on ne compte pas bien complètement sur la réalisation de ses promesses. Il est bien à craindre, en effet, qu'il n'y ait rien de changé réellement en Moldavie, tant que le caïmacan ne sera pas révoqué.

De l'avis de tous les hommes impartiaux, le maintien au pouvoir de ce fonctionnaire, dont le moindre défaut est d'exagérer, par un zèle maladroit et brutal, ce qu'il se figure être les vœux de la Porte-Ottomane et de ses alliées l'Autriche et l'Angleterre, est de nature à compromettre le ministère, en dépit de ses efforts pour mettre à l'abri de toute suspicion sa franchise et sa loyauté.

C'est ce que comprennent parfaitement quelques-uns des membres du cabinet, qui insistent pour que M. Vogoridès soit remplacé. On croit même être certain que Réchid-Pacha en a fait la proposition au Sultan, mais qu'il a rencontré une résistance telle, qu'il a dû renoncer à lui faire adopter, au moins pour le moment, une mesure dont la nécessité ne saurait être contestée.

En présence d'un obstacle semblable, les ministres ne peuvent guère que s'abstenir, quitte à revenir à la charge avec plus de vigueur encore si de nouveaux faits leur en fournissent l'occasion. C'est ce dont personne ne doute, en Moldavie surtout, et l'on est à peu près certain que M. Vogoridès, comptant toujours sur les protections qu'il a au pa-

lais, ne tardera pas à fournir de nouveaux griefs contre lui. C'est là où on paraît l'attendre, et, cette fois, avec la presque certitude d'obtenir enfin la satisfaction désirée.

La commission internationale réunie à Bucharest, s'était définitivement constituée et avait commencé ses travaux. Elle attendait, pour les continuer d'une manière plus sérieuse encore, la communication des dernières instructions de la Porte et la réponse des ambassadeurs aux observations contenues dans son mémoire. Ces documents venaient de lui parvenir au départ du courrier.

Kyamil-Pacha, anciennement ministre du commerce et aujourd'hui membre du conseil, vient d'être nommé président du conseil supérieur d'Etat, en remplacement de Chéfik-Pacha, révoqué. Il n'est question pour le moment d'aucun autre changement, et tous les bruits qu'on a fait courir dans ces derniers temps au sujet d'une modification imminente du ministère ont entièrement cessé. Le cabinet actuel paraît mieux consolidé qu'il ne l'a jamais été.

Les fêtes pour la circoncision des jeunes princes doivent, dit-on, commencer jeudi prochain, 18. D'assez grands préparatifs ont été faits pour cette solennité; mais ils sont loin d'être comparables à ceux qui ont eu lieu jusqu'ici dans des circonstances analogues. Quant aux fêtes du mariage, il n'en est pas question encore; elles sont probablement ajournées jusqu'à ce que l'on soit parvenu à améliorer, d'une manière ou d'une autre, l'état des finances.

A propos des finances, la dernière réunion des banquiers et négociants de Constantinople, relative à la constitution d'une Banque nationale, a eu lieu avant-hier. Toutes les clauses du projet ont été approuvées. Il ne s'agit plus maintenant que d'obtenir l'approbation du gouvernement, etc. est là le difficile; aussi on y compte fort peu dans le public.

(Constitutionnel.)

L. BONIFACE.

Le ministre de la guerre a reçu du maréchal gouverneur de l'Algérie la lettre suivante :

« Souck-el-Arbâ, le 12 juin 1857.

» Monsieur le maréchal,

» Votre Excellence sait qu'après avoir envahi les pentes et le pays des Beni-Raten, le corps expéditionnaire de la Kabylie a été maintenu dans les positions enlevées, afin de consacrer notre prise de possession par l'ouverture d'une route carrossable et l'érection d'une forteresse au cœur du pays. Je puis aujourd'hui vous faire connaître les résultats obtenus.

» Entre Sikou-Meddour el-Arbâ, il existe une différence de niveau d'environ 900 mètres. Il s'agissait de relier ces deux points par une route carrossable et d'ouvrir cette communication à travers un système de montagnes des plus tourmentées, pour lesquelles les déclivités des pentes et les massifs des rochers offraient des obstacles sérieux. C'est dans ces conditions que le service du génie a eu à faire un tracé de 25 kilomètres de développement. Grâce à l'habileté, à l'expérience que nos officiers du génie ont acquises dans l'exécution des travaux de voies de communication auxquels l'armée d'Afrique se livre tous les ans, grâce au zèle qu'ils ont déployé, ces difficultés ont été surmontées, et en peu de jours ils ont livré à nos troupes un tracé remarquable dans toutes ses parties, et sur lequel la viabilité est assurée par des pentes qui ne s'élèvent pas au-dessus de 1/20^e; nos soldats, par un travail soutenu, sont parvenus à ouvrir la route sur une largeur de 6 mètres, à déblayer l'immense quantité de terre qu'offre un tracé sur des pentes à 45 degrés. J'espère que samedi, 20 du courant, nos chariots pourront arriver jusqu'à Souck-el-Arbâ.

» En même temps que les travaux de route s'exécutaient, le service du génie complétait à Souck-el-Arbâ les approvisionnements de matériel en outils, planches, instruments et engins de toute nature.

» Les expériences faites sur la chaux ayant été couronnées de succès, le nombre des fours a été porté à huit en mesure de fonctionner. Un marché a été passé pour obtenir un plus grand approvisionnement; déjà les ouvriers civils sont au travail, et

FEUILLETON

MADemoiselle de Cardonne.

(Suite.)

II.

Du jour où la race blanche fit la conquête des Antilles, elle y institua le travail à son profit. C'était son droit, et ce ne serait pas sans injustice que la philanthropie sentimentale et philosophique tenterait de dénier ce droit aujourd'hui. La terre des îles américaines appartenait et appartient aux successeurs des premiers colons, comme le territoire de la Grande-Bretagne appartient aux descendants des compagnons du Normand Guillaume, comme les Gaules appartiennent aux fils des Francs, comme enfin toute contrée conquise appartient, après des siècles, à la race des conquérants, lorsque surtout la race des vaincus a disparu du globe.

Subissant l'influence du climat, les premiers Européens établis aux Antilles se laissèrent aller à une indolence devenue proverbiale, et, se partageant le territoire, ils s'installèrent en maîtres, condamnerent les indigènes asservis à l'exploitation des domaines usurpés par la force, et prirent tout à la fois possession de l'autorité et de la propriété.

Acte odieux peut-être! — j'y consens; mais telle est l'histoire, même dans ce siècle où retentissent tant d'échos ébranlés par des cris de morale, de vertu, de liberté, de fraternité. A ceux qui maudissent le plus la tyrannie européenne aux Antilles, du temps de Louis XIV,

je demanderai de quel droit les Anglais dépossèdent les Indiens, de quel droit nous dépossédons les Arabes? *Va victis!* voilà le principe d'où découlent toutes ces usurpations que la gloire des peuples couvre de son égide.

Les insulaires indigènes furent donc asservis par leurs vainqueurs; la barbarie subit le joug de la civilisation; les penplades sauvages se résignèrent à la domination de quelques bandes d'audacieux aventuriers. Mais bientôt, cette domination devenant intolérable, les tribus soumises émigrèrent, et les forêts du continent américain, les savanes des Florides, les rochers des Caraïbes, recueillirent les débris des nations expulsées. La terre alors manqua de bras; les colons se virent menacés de vivre par de rudes labeurs ou de mourir dans l'oisiveté. Ce fut à cette époque que s'opèrent, des côtes occidentales de l'Afrique, les premières exportations de nègres. Des navires allaient chercher au Sénégal, sur les rivages de la Guinée, au Congo, et sur les bords du Niger, ces cargaisons d'esclaves qu'ils conduisirent, sous tous les pavillons, dans les colonies de la vieille Europe. On connaît l'origine de ces trafics de chair humaine, on sait que les tribus africaines livraient pour quelques tonneaux d'eau-de-vie, pour quelques bijoux clinquants, pour des armes et de la poudre, pour de misérables hochets, leurs prisonniers de guerre, et trop souvent leurs propres enfants. Entassés dans les faux-ponts des vaisseaux marchands, ces malheureux, décimés par le scorbut et le typhus, arrivaient aux Antilles, et ne paraiss-

saient sur les marchés que pour passer sur les domaines des suzerains créoles, où ils étaient enrégimentés par ateliers et se livraient, sous le fouet d'un commandeur, à la culture des champs.

Le mal était assez exorbitant par lui-même, pour que des declamateurs ignorants ou de mauvaise foi ne se crussent pas obligés de l'exagérer en outrageant la vérité. Que, si l'on compare l'état matériel des nègres des colonies avant l'émancipation, à l'état des nègres libres dans leurs tribus sauvages en Afrique, il est certain que l'asservissement leur donnait le bien-être. J'irai plus loin; je dirai qu'en France le paysan pauvre, le journalier des campagnes souffrent beaucoup plus des tourments de leur misère, que ne souffrait l'esclave, sur le domaine de son maître, des tourments de sa servitude; et, enfin, pour conduire mon assertion à sa limite extrême, je ne craindrai pas d'affirmer que le nègre maintenant affranchi doit regretter, sinon pour son âme qu'enivre la liberté, au moins pour son corps torturé par l'indigence, les soins paternels, intéressés, secourables des maîtres dont il savait apprécier les hontes.

Les rêveurs qui se sont faits les champions de l'émancipation, ont étrangement abusé du langage poétique pour flétrir les colons qui, certainement, pratiquaient la philanthropie avec plus de sagesse que leurs calomniateurs. Exploitant les excès des premières générations créoles, les négrophiles européens n'ont cessé de tonner, de nos jours, contre des cruautés vieilles de deux siècles; ils n'ont en rien tenu compte du progrès de la

sous peu on disposera de 20 mètres cubes de chaux par jour pour les travaux de maçonnerie.

» Une briqueterie a été organisée et va fonctionner. Cinq fours dits de campagne, pour l'administration militaire, sont en voie de construction et seront achevés dans quatre jours. Cette ressource permettra de fournir du pain aux troupes, et, par suite, d'améliorer leur nourriture.

» De grands approvisionnements de vivres, d'orge, de bois ont été formés à Souck-el-Arba, de façon à assurer la subsistance des troupes qui seront laissées sur ce point, et à me permettre de tenir la campagne aussi longtemps que le commanderont les événements.

» Près de Sikou-Meddour, des ateliers ont été formés pour recueillir le fourrage nécessaire à la garnison de Souck-el-Arba, le mettre en bottes susceptibles d'être transportées à dos de mulets, et déjà le magasin à fourrages de Souck-el-Arba commence à se former.

En un mot, les vingt jours que le corps expéditionnaire vient de passer dans ces positions ont été utilement employés, d'immenses approvisionnements sont formés ou en voie de formation. Chacun a fait preuve du plus grand zèle, de la plus grande activité.

» Sans doute nous aurons encore plusieurs tribus à visiter, mais l'ardeur des troupes est telle, que j'ai pleine confiance dans le succès de nos armes.

» Veuillez agréer, etc.

» Le maréchal gouverneur général de l'Algérie,
RANDON.

Le ministre de l'instruction publique et des cultes, en déclarant ouverte la session du conseil impérial de l'instruction publique, a prononcé le discours suivant :

« Messieurs,

» Avant d'entretenir le conseil impérial des projets de la session, je veux répondre à l'impression de tous en rendant le plus sincère et le plus éclatant hommage à la mémoire du vénérable collègue que la mort vient d'enlever à nos affections. M. le baron Thénard a fourni une de ces laborieuses et nobles carrières dans lesquelles on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, des efforts et des succès de l'intelligence, ou de la pratique de toutes les vertus que Dieu a mises au cœur de l'honnête homme.

» L'Université, la France, l'Europe ont proclamé depuis longtemps le nom du savant illustre, et je ne saurais rien dire qui puisse ajouter à la gloire de celui qui en a tant donné à son pays. Bientôt et de tous côtés, à des regrets universels on mêlera l'éloge des travaux qui ont enrichi la science et l'industrie, et la reconnaissance publique aura, dans ce devoir pieux, les organes les plus accrédités et les plus éminents. Permettez-moi, Messieurs, de rappeler surtout au conseil impérial l'homme si dévoué à l'instruction de la jeunesse, si heureux de ses progrès, si ferme et si bienveillant pour tous ceux qui se dévouaient au labeur ingrat mais honorable du professorat. Dans sa vieillesse, vigoureuse et respectée, M. Thénard était comme la chaîne des traditions universitaires, et il nous dominait tous, autant par sa bonté affectueuse que par son expé-

rience profonde. Esprit vaste et sûr, cœur excellent, il a partagé sa vie entre l'étude et les bienfaits. Aussi, je ne sais pas de plus haute, de plus pure et de plus impérissable renommée. Nous lui devons notre tribut, Messieurs, et j'ai l'honneur de proposer au conseil impérial d'exprimer ses plus vifs regrets de la perte du baron Thénard.

» Messieurs, à la fin de votre dernière session, je m'excusais devant le conseil impérial d'avoir ajourné l'examen des questions les plus intéressantes pour notre instruction publique. J'entendais autour de moi le bruit du débat, mais je manquais de l'expérience et de l'autorité nécessaires pour bien apprécier la gravité des dissentiments suscités par le nouveau système d'enseignement. Il eût été téméraire d'agir quand je ne pouvais pas encore juger. Aujourd'hui, grâce à de laborieuses études qui ne sont, après tout, que l'accomplissement de mon devoir, je n'hésite plus à provoquer vos délibérations, parce que je me sens la force de discuter les différents problèmes universitaires dont chacun demande la solution, et de marcher d'un pas ferme, avec votre bienveillant appui, dans la voie des sages améliorations.

» Ces mots *sages améliorations* définissent nettement la pensée qui a présidé aux mesures dont vous aurez, Messieurs, à examiner l'opportunité et la valeur. Lorsque vous avez créé, avec mon regrettable prédécesseur, le nouveau système d'études, après les plus mûres réflexions, après les discussions les plus approfondies, il n'est venu à l'esprit de personne qu'on devrait, au bout de quelques années, le changer radicalement, soit en restaurant le passé, soit en lui substituant une combinaison toute nouvelle. Les plus hostiles à ce système, car ils sont hommes de prudence et de savoir, n'ont pu alors désirer que l'heure plus ou moins prochaine de modifications heureuses, laissant subsister l'édifice, mais réglant mieux ses distributions et son usage. Aussi pour moi, Messieurs, me suis-je confirmé de plus en plus dans cette résolution, que je crois conforme au bon sens, de respecter les bases fondamentales de notre régime actuel. C'est avec une juste et forte intelligence des besoins de la société moderne que vous avez, suivant les inspirations de l'Empereur lui-même, poncé à l'enseignement scientifique une plus large part dans nos lycées et nos Facultés, et assuré aux jeunes gens la possibilité de choisir, à une certaine époque des humanités, la direction qui convient le mieux à leurs aptitudes et à la carrière pressentie ou choisie déjà par eux. Il serait mal de répudier à la hâte un principe si judicieux et si utile, et nous ne devons l'abandonner un jour, pour toute autre conception meilleure, que sous la garantie d'expériences complètes et décisives.

» Ainsi, quant à présent, porter remède aux abus, faciliter l'application du système pour les professeurs et les élèves, alléger le fardeau partout où il est trop pesant, diminuer la prédominance des détails confiés à la mémoire pour augmenter l'exercice de l'intelligence, tel est le but des améliorations que j'ai préparées, tout en conservant l'organisation générale adoptée. J'espère, Messieurs, par ces vues prudentes et utiles, répondre au vœu du conseil

impérial et de tous les hommes qui veulent, non pas détruire, mais perfectionner le régime de l'instruction secondaire.

» Il convenait aussi de songer au baccalauréat, qui est le but des études; à l'agrégation, qui est l'épreuve du professorat, et à tous les moyens qui devaient faciliter le recrutement des professeurs et le bon et loyal examen des élèves aspirant aux grades universitaires.

» Enfin les Facultés de droit, peut-être trop chargées de cours pour la licence, mais veuves d'un enseignement obligatoire et complet pour le doctorat, réclamaient aussi l'attention sérieuse de l'administration.

» J'ai essayé, Messieurs, sur ces points si divers et si importants, de profiter de l'expérience acquise, et je me suis entouré des conseils les plus imposants. J'aurai l'honneur de vous soumettre plusieurs projets qui me semblent propres à ranimer les études, à encourager les professeurs, à stimuler l'intelligence et le goût de la jeunesse, et à faciliter l'accès de la rude et noble carrière de l'enseignement à ceux qui s'y consacrent.

» Je puis donc dire, Messieurs, que votre session sera pleine, laborieuse et féconde. Elle aura un vif intérêt pour les hommes si éminents qui composent le conseil et qui, au milieu de leurs dignités et de leurs travaux, s'honorent encore en s'occupant activement des progrès de l'instruction publique. Permettez-moi de vous remercier cordialement, au nom de l'Empereur, des services que vous avez rendus et de ceux qu'il attend d'une assemblée si riche de lumières et de sincère dévouement au pays.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Une omission a eu lieu dans la liste des lauréats de l'Exposition de Maas. Le nom suivant doit être ajouté dans la section de l'Industrie (Agriculture et machines) :

Médaille d'argent, à M. Fusellier, mécanicien à Montreuil-Bellay. — Moulin à égrener le trèfle avec appareil de nettoyage, appelé à rendre les plus grands services.

Samedi dernier, entre deux et trois heures de soir, la foudre est tombée sur le clocher de l'église de Saint-Sauveur-de-Flée qu'elle a entièrement dépouillé des ardoises qui le recouvraient. Arrivé au-dessous de la charpente, à la hauteur des murs de l'église, le fluide électrique s'est divisé, se répandant, à droite et à gauche, dans les deux chapelles dont il a fait voler en éclats les vitraux des croisées; a transpercé, dans toute leur longueur, les arcades des deux chapelles, après avoir découvert, dans une étendue de trois mètres carrés environ, la voûte de l'église; puis a descendu au-dessus des petits autels dont il a disloqué la base, à travers les murs qu'il a entr'ouverts, et est sorti du côté gauche, en se frayant un passage sous le mur de la chapelle qu'il a fortement endommagé dans une longueur de 3 à 4 mètres. Après avoir crevassé au midi le mur latéral de la chapelle de droite, dans une longueur de 4 mètres, il est sorti par-dessous les marches en granit d'une ancienne sacristie qui joint

civilisation, de l'adoucissement des mœurs dans la société blanche, et ils ont impitoyablement fait claquer ce fouet chimérique de la tyrannie créole dans leurs discours, dans leurs écrits. C'est à l'aide de l'imposture, autant au moins de l'hyperbole, qu'ils ont soulevé la colère du continent contre le code noir de Louis XIV, code dont chaque année civilisatrice du XIX^e siècle emportait une page lacérée.

Je n'entreprendrai pas ici de faire procès à la chose jugée; si j'ai ouvert cette digression, c'est qu'elle était utile pour préparer le lecteur aux scènes que je dois décrire. Les mœurs que je vais peindre sont généralement peu connues; le vaste Océan nous sépare du théâtre où se meuvent mes personnages, et si peu de livres ont traité le sujet dont je me suis emparé, s'il est à peu près neuf, malgré son puissant intérêt, c'est que tout écrivain hésite à parler de ce qu'il n'a pas vu. Qu'on ne me prenne pas pour un adversaire aveugle et obstiné de l'émancipation. Je suis de mon temps, et mes instincts ne sont pas rétrogrades. La liberté des nègres était justice par cela même que l'esclavage était d'origine inique; mais l'émancipation a été brutale, et elle sera funeste; elle sera funeste parce qu'elle a du même coup ruiné le maître qui mourra de misère, étourdi l'esclave qui mourra du vertige. Certes, la métropole a été généreuse, car elle a indemnisé le colon. Indemnisé! ce mot ne proclame-t-il pas l'abus?

Nous voilà bien loin du roman; mais tout roman serait monotone s'il ne laissait quelquefois percer à travers

les réseaux de la fable des rayons de vérité. J'ai la prétention d'être vrai, positif même dans cette œuvre d'imagination; et, sous la légère enveloppe du conte, je désire que le lecteur saisisse la réalité.

Je reviens maintenant à mon sujet, pour ne plus le quitter.

* Les nègres transportés des côtes d'Afrique aux Antilles acceptaient, pour la plupart, leur esclavage avec résignation; mais il s'en trouvait qui tentaient de se dérober par la fuite au travail imposé par leur maître. Ceux-là s'évadaient, et, ne pouvant quitter l'île, franchir les mers, ils se réfugiaient dans les bois et les retraites inaccessibles des montagnes. Vivant du gibier qu'ils abattaient et de quelques rapines, ils s'unissaient en bandes souvent assez redoutables pour se faire respecter de la force publique.

Ces déserteurs des ateliers coloniaux étaient et sont encore désignés sous le nom de *nègres marrons*, expression qui s'applique au vagabondage dans toutes les Antilles.

Les nègres marrons fournissent des soldats à toutes les insurrections, des incendiaires et des assassins à toutes les révoltes, des empoisonneurs à tous les complots.

Lorsque Toussaint-Louverture eut révolutionné Saint-Domingue, il eut le bon sens, je devrais dire le génie, de comprimer l'émancipation, et il gouverna son peuple affranchi avec un sceptre de fer. Il comprit que la liberté déréglée ne sèmerait que des ruines sur la plus belle terre du monde, et il exigea, non sans tyrannie, que

ceux dont il venait de briser les chaînes, retournassent au travail. Il fit plus, il rappela tous les colons de race blanche que la terreur avait fait émigrer, rendit à ceux qui répondirent à son appel leurs anciennes propriétés, distribua celles qui n'avaient plus de maîtres à ses amis, à ses généraux; et la cupidité de ses nouveaux possesseurs secondant à merveille la pensée du fondateur de l'indépendance haïtienne, la colonie vit renaître, en peu de temps, les plus beaux jours de son opulente splendeur; les nègres attachés à la glèbe furent plus que jamais écrasés de travail et de mauvais traitements; payés d'une liberté fantastique et de retributions dérisoires, ils se prirent à regretter l'ancien régime, et se jetèrent dans les forêts pour se soustraire aux intolérables violences des planteurs de race noire ou de sang mêlé.

De 1793 à 1802, le nombre des nègres marrons alla toujours croissant, et il devint si considérable, que les intrigants qui cherchaient à renverser le pouvoir de Toussaint, pour s'en emparer, durent souvent s'adresser à ces vagabonds et les caresser pour s'en faire un parti, au besoin une armée.

C'était à un conciliabule de ces bandits qu'assistait le sergent Martial. Les marrons, répondant à l'appel d'une femme qui exerçait sur eux une influence prodigieuse, avaient quitté les sombres halliers qui couvrent les deux rives de l'Artibonite et les forêts vierges voisines de Neyba, pour se ranger en cercle autour du boucan allumé pour la Rémédios.

(La suite au prochain numéro.)

